

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le trente septembre deux mil vingt-six à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de **Delphine DAVID, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice :

29

Date d'envoi de la convocation :

23 septembre 2026

PRESENTS :

Les Adjoints au Maire :

Mesdames BAREL – MARTIN – RICHOUX

Messieurs DESSAUGE – FRIN – THIRION

Les Conseillers municipaux :

Mesdames DELALANDE CORBIE – DENISE – GUERIN DAVID – LEPASLIER (départ à 21h08 après le vote délibération n°26.102) – MORICE – NOYAL – ROQUES – VERGER

Messieurs CHEREL – DALINO – DUFFE – GUERIN – HAKKOU – HUBERT – NEDELEC – PARTHENAY (départ à 20h05 après le vote délibération n°26.091) – SOHIER – TILLARD – TRIGALLEZ

PROCURATION :

M. BREBANT a donné pouvoir à M. GUERIN

Mme CROSSE a donné pouvoir à Mme RICHOUX

M. PARTHENAY a donné pouvoir à Mme DAVID (à partir de 20h05)

Mme PETITHOMME a donné pouvoir à Mme NOYAL

ABSENTS :

Mme LESPALIER (à partir de 21h08)

SECRETAIRE: Mme VERGER

PC/CLV/26-103

DSP CREMATORIUM – RAPPORT DU DELEGATAIRE 2025

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1411-3 ;

VU le rapport d'activité 2025 présenté par OGF, délégataire de service public du Crématorium de Montfort-sur-Meu ;

CONSIDERANT que, conformément à l'article L. 1411-3 du Code Général des collectivités territoriales, le délégataire de service public produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public, et une analyse de la qualité de ce service ;

CONSIDERANT que ce rapport est en outre assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public ;

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du rapport relatif à la délégation de service public du crématorium pour l'exercice 2025.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Madame la Préfète d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le Comptable public.

**Pour extrait certifié conforme,
Au registre des délibérations**

**Delphine DAVID,
Maire**



**Julia VERGER,
Secrétaire de Séance**

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Julia Verger, the Secretary of the Session.